

**PROCÈS-VERBAL** d'une réunion régulière du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine tenue le 20 octobre 2017 à 9 h 30 à l'hôtel de Ville de Gaspé, sous la présidence de Daniel Côté et à laquelle sont présents :

- M. Simon Deschênes, maire de Sainte-Anne-des-Monts Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie
- M. Allen Cormier, préfet Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie
- M. Rodrigue Brousseau, maire de Petite-Vallée
  Administrateur régulier représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

**Mme Louisette Langlois**, mairesse de Chandler Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

**Mme Nadia Minassian**, préfète Administratrice régulière, représentant la MRC du Rocher-Percé

- M. Roch Audet, maire de Bonaventure Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure
- M. Jean-Guy Poirier, préfet Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure
- M. Richard St-Laurent, maire de Nouvelle Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon
- **M. Guy Gallant**, préfet Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon
- M. Roger Chevarie, conseiller de Fatima Administrateur régulier représentant l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine
- M. Jean-Mathieu Poirier, conseiller de Havre-aux-Maisons Administrateur régulier représentant l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

## Ainsi que :

il. Antoine Audet. directeur général de la Régie

Mme Marie-Andrée Pichette, coordonnatrice aux opérations



#### **ORDRE DU JOUR**

- Ouverture de la réunion et constatation du quorum;
- 2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée (adoption);
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption);
- Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 21 septembre 2017 (adoption);
- 5. Suivi des finances et des opérations;
  - 5.1. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés (adoption);
- 6. Projet-pilote de navettes avec les services de VIA Rail (adoption) ;
- 7. Soutien au transport collectif de la MRC du Rocher-Percé (adoption);
- Appui à Orléans express pour le maintien de la desserte bonifiée en Gaspésie (adoption);
- 9. Règlement sur l'organisation de service (avis de motion);
- 10. Affaires nouvelles;
- 11. Date et lieu de la prochaine rencontre;
- 12. Période de questions:
- 13. Levée de l'assemblée (adoption).





#### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, Daniel Côté, souhaite la bienvenue à tous et constate que le guorum est atteint.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

#### 2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Allen Cormier propose Marie-Andrée Pichette à titre de secrétaire d'assemblée. Marie-Andrée Pichette accepte d'être secrétaire d'assemblée.

#### R17 - 41

# RÉSOLUTION CONCERNANT LA NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Allen Cormier et unanimement résolu de nommer Marie-Andrée Pichette à titre de secrétaire d'assemblée.

#### 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

#### R17 - 42

#### RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ** par Rodrigue Brousseau et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

# 4. <u>LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 SEPTEMBRE 2017</u>

Le document « Procès-verbal d'une réunion régulière du conseil de la Régie tenue le 21 septembre 2017» est présenté.

#### R17 - 43

# RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 SEPTEMBRE 2017

IL EST PROPOSÉ par Guy Gallant et unanimement résolu d'adopter le procèsverbal de la réunion du 21 septembre 2017 tenue à Chandler, tel que lu et présenté.

#### 5. SUIVI DES FINANCES ET DES OPÉRATIONS

### 5.1. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés

La liste des comptes à payer et des comptes préautorisés de août 2017 est remise aux administrateurs.

Le montant total au 31 août 2017 est de 284 807,59\$.



#### R17 - 44

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### RÉSOLUTION CONCERNANT L'APPROBATION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ par Roch Audet et résolu unanimement d'adopter la liste de comptes à payer et des comptes préautorisés de août 2017, au montant total de 284 807,59\$.

#### 6. PROJET DE NAVETTES AVEC LES SERVICES DE VIA RAIL

Suite à des discussions avec des représentants de VIA Rail, un projet-pilote de navettes reliant leur dernier point de service, soit Campbellton, à Gaspé, est proposé pour la période des fêtes.

#### R17 - 45

RÉSOLUTION AUTORISANT LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS (FARR)

ATTENDU QUE le train de passagers a cessé ses activités entre Matapédia et Gaspé depuis 2013 et que depuis le besoin de déplacement pour certaines clientèles demeure non répondu;

**ATTENDU QUE** VIA Rail et la RÉGIM souhaite effectuer un projet-pilote afin d'analyser la possibilité de mettre en place un service de navettes intermodales entre le service de train de passagers et les municipalités historiquement desservies par Via Rail;

**ATTENDU QUE** ce projet s'inscrit dans la mission de la RÉGIM, qui est d'accroitre la mobilité des personnes en offrant des services organisés de transport collectif à toute la population;

IL EST PROPOSÉ par Louisette Langlois et unanimement résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier de la REGIM à déposer une demande d'aide financière au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) pour le projet-pilote de navettes intermodale avec les services de VIA Rail.

## 7. SOUTIEN AU TRANSPORT COLLECTIF DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ

## R17 - 46

RÉSOLUTION D'AUTORISATION POUR LE FONDS D'AIDE AUX ORGANISMES DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ

IL EST PROPOSÉ par Jean-Mathieu Poirier et unanimement résolu de mandater le directeur général et secrétaire-trésorier de la REGIM à signer les documents relatifs au versement de la contribution financière pour le soutien au transport collectif 2017.

# 8. <u>APPUI À ORLÉANS EXPRESS POUR LE MAINTIEN DE LA DESSERTE BONIFIÉE EN GASPÉSIE</u>

#### R17 - 47

RÉSOLUTION D'APPUI À ORLÉANS EXPRESS POUR LE MAINTIEN DE LA DESSERTE BONIFIÉE EN GASPÉSIE

**ATTENDU QUE** dans les suites des dernières audiences de la Commission des Transports du Québec (CTQ) concernant la situation d'Orléans Express et la desserte sur le territoire de la Gaspésie, en mars 2016, une démarche a été entreprise afin d'en arriver à un projet d'amélioration du service de transport interurbain par autocar dans la région.





**ATTENDU QU'**en juillet 2016, ce projet a obtenu une aide financière des MRC gaspésiennes et du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec (MTMDET) et, par la suite, l'autorisation règlementaire de la CTQ.

**ATTENDU QU'**essentiellement, ce projet a permis les améliorations suivantes :

- L'allongement du service entre Grande-Rivière et Gaspé dans le corridor du côté sud de la péninsule;
- L'ajout d'arrêts sur le territoire : Percé, Port-Daniel, New Richmond (côté sud) et Cap-Chat (côté nord);
- Le retour à l'horaire de jour pour le service en direction est.

**ATTENDU QU'**après plus d'un an de service bonifié, il semble évident que la desserte d'Orléans Express correspond davantage aux besoins de déplacements sur le territoire;

IL EST PROPOSÉ par Guy Gallant et unanimement résolu que la Régie réitère son appui au renouvèlement de permis d'Orléans Express et qu'elle souhaite poursuivre son entente sur le plan financier. Ces intentions seront réévaluées chaque année, en fonction de l'analyse conjointe qui est faite du service.

#### 9. MODIFICATION AU RÈGLEMENT SUR L'ORGANISATION DU SERVICE

Un dépôt d'avis de motion est demandé afin de pouvoir modifier le règlement sur l'organisation du service :

AVIS DE MOTION CONCERNANT L'ORGANISATION D'UN SERVICE MUNICIPAL DE TRANSPORT COLLECTIF DE PERSONNES SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Richard Saint-Laurent, administrateur, donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance subséquente du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, d'un projet de mise à jour du Règlement concernant l'organisation d'un service municipal de transport collectif de personnes sur le territoire de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

#### 10. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'y est apporté.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

A17 - 04



#### 11. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 15 décembre 2017 à Gaspé.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

#### 12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun public ne s'étant présenté, aucune question n'est posée.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

#### R17 - 48

#### RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**IL EST PROPOSÉ** par Jean-Guy Poirier et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

#### **CERTIFICATION**

Lu et certifié conforme par Le président, Lu et certifié conforme par le secrétaire-trésorier,

Daniel Côté

Antoine Auger

D-44

-

## **ADOPTION**

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

Date